



FEMININES

☎ 04.72.15.30.46 – lundi 14 H. à 18 H.

Réunion du mardi 03 octobre 2017 (en visio-conférence)

Présents : Mmes HARIZA Abtisssem, Annick JOUVE, Nicole CONSTANCIAS et M. Yves BEGON.

COUPE DE FRANCE FÉMININES 2017/2018

Le tirage du second tour de la coupe de France Féminine est disponible sur le site internet de la LAuRA foot, onglet compétitions puis coupes, puis Coupe de France Féminine. Les matchs se joueront sur le terrain du 1^{er} nommé le dimanche 22 octobre 2017.

TEMPS DE JEU POUR LE CHAMPIONNAT U 18 F LIGUE (CORRECTION)

Le précédent PV n'a pas été changé après le message diffusé aux clubs du championnat régional U18 F, le temps de jeu d'une rencontre de championnat est bien **de 2 x 40 mn**. Il est demandé à la C.R.A. et aux C.D.A. d'en aviser les arbitres désignés pour diriger ces matchs. Veuillez nous en excuser.

FICHES DE RENSEIGNEMENTS CLUBS ET FICHE ENCADREMENT TECHNIQUE

Les fiches d'encadrement club et la fiche encadrement technique pour les équipes féminines de ligue distribuées lors de la plénière du 29 septembre à Villeurbanne pour le secteur EST sont à retourner à la commission féminine le plus rapidement possible.

Fiches manquantes pour les clubs suivants :

Caluire F.F 68 – Chazay Azergues – ES Genas Azieu – FC Cheran – OL 2 – GF 38 2 – Croix Savoie Ambilly 2 – AS Montmerle – ES Gresivaudan – F.Bourg en Bresse P. – Plastic Vallee FC Oyonnax – Pierrelatte Atom'SP – Estrablin – Pontcharra St Loup – St Martin en Haut AS.

RAPPEL : COUPE LAURA FOOT FÉMININE

Les clubs féminins jouant dans un championnat senior de ligue ont l'obligation de participer à la coupe régionale féminine comme le précise le règlement des compétitions féminines adopté lors de la dernière AG d'été. Ils seront d'office engagés et tout forfait sera sanctionné de l'amende forfaitaire correspondante. Merci de votre compréhension.

UTILISATION FMI

Il est rappelé aux clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire sur les matchs de championnat ligue féminin senior et U 18 F pour le secteur EST. Elle est fortement recommandée en Coupe de France féminine dans la mesure où les deux clubs sont formés à son utilisation. Si par défaut il y a feuille de match papier, celle-ci doit être scannée dans la soirée et envoyée au service compétition de la ligue LAuRAFoot. En cas de souci, envoyer un mail au service compétitions pour communiquer votre résultat. Merci de votre compréhension. Tout manquement ou défaut est susceptible d'une amende.

Amendes du 01-10-2017 (pour non transmission de la FMI ou non saisie des résultats avant le dimanche 20h) :

23257.1	Féminine R1 Poule A	Esp. CEYRAT	25,00 €
23314.1	Féminine R1 Poule B	A.S. ST ETIENNE	25,00 €

Cette décision est susceptible d'appel, devant la commission d'appel de ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la FFF.

PS : En cas de non utilisation de la FMI, le club recevant doit envoyer un mail au service compétition pour expliquer dans le détail, le ou les problème(s) rencontré(s). Merci.

La responsable foot féminin

Abtisse HARIZA